

E

Changer le regard

17 octobre : journée mondiale de refus de la misère. Les situations que nous rencontrons interpellent sur ce qu'il est possible de faire contre les mécanismes d'exclusion dans son activité quotidienne et de déboucher sur une mobilisation citoyenne.

D

La MIPES a été créée, voici plus de deux ans, comme « instance permanente d'information, d'observation et d'échanges... ayant pour finalité une connaissance partagée entre tous les acteurs... ».

I

Aussi, la MIPES s'attache-t-elle à contribuer à changer le regard porté sur ces phénomènes en fonction des évolutions ressenties par les acteurs et révélées par les études. Nombreux sont ceux qui, aujourd'hui, préfèrent parler des processus d'exclusion et bannir le terme « exclus ».

T

Processus marqués de ruptures de vie ; ils font l'objet d'enquêtes comme celle, par exemple, que la MIPES a commanditée sur la santé des jeunes.

O

Processus multidimensionnels : parcours scolaires, insertion dans la vie active, emploi, revenus, logement, santé... Ce numéro, dans la continuité des précédents, vous informe de travaux de recherches pluridisciplinaires dans ces domaines.

Croiser les regards sur ces réalités sociales est dans les objectifs attendus de la Mission.

Les jeunes en grande exclusion

Ce sujet est inscrit depuis la création de la MIPES à son programme de travail. La MIPES a commandité au CREAM Ile-de-France une étude concernant la faisabilité d'une enquête sur les ruptures de vie, chez les jeunes, notamment en matière de santé. Elle fait l'objet du dossier ci-joint. La MIPES consulte à présent les acteurs qui agissent auprès de ces jeunes.

L'enquête « Insertion dans la Vie Active »

L'enquête Insertion dans la vie active (IVA) est produite par les rectorats, permettant de suivre chaque année à un niveau régional l'évolution des conditions d'insertion des jeunes, 7 mois après leur sortie d'une formation professionnelle ou technologique (CAP, BEP, Bac technologique ou professionnel jusqu'au BTS) ainsi que les différences d'accès à l'emploi et de qualité de l'emploi selon les niveaux de formation des jeunes, leurs domaines de formation et leurs sexes.

Cette enquête est utilement complétée par l'enquête du CEREQ sur les jeunes de « génération 1998 ». Elle montre que les conditions de première insertion décrites par l'enquête IVA annoncent souvent la suite du parcours professionnel des jeunes : les jeunes sortis du système éducatif sans aucune qualification sont ceux qui, par la suite, rencontrent les plus grandes difficultés à se stabiliser dans l'emploi : 23% des non qualifiés n'ont jamais travaillé durant les trois années qui ont suivi leur sortie du système scolaire. Au bout de trois ans, leur taux de chômage atteint encore 30 %. La situation des plus diplômés est évidemment à l'opposé. La quasi-totalité d'entre eux bénéficie trois ans plus tard d'emplois qualifiés et stables.

http://www.ac-creteil.fr/saep/Dossiers/Doc/IVA_04.pdf

Discrimination : une étude sur les jeunes diplômés d'origine étrangère

Dans son numéro de juillet, la lettre Migrations Etudes publie la synthèse d'une étude sur "La discrimination des jeunes d'origine étrangère diplômés de l'enseignement supérieur". Effectuée en 2002 pour le compte du FASILD, l'étude, dans un premier volet, tente d'identifier, pour un niveau de diplôme donné, la nature des difficultés rencontrées par ces jeunes. Elle propose notamment une analyse comparée des conditions d'accès à l'emploi et des parcours d'insertion selon l'origine géographique ou nationale des jeunes. Dans un second volet, pour tenter d'expliquer les logiques sociales de la discrimination et les réactions qu'elle suscite, les auteurs s'appuient sur des entretiens réalisés auprès d'acteurs sociaux concernés par ce problème, victimes potentielles, auteurs, observateurs.

Migrations Etudes - juillet 2004 - n°124

<http://www.adri.fr/me/pdf/me124.pdf> (pdf - 12 pages - 180 ko)

Des chiffres à la loupe

RMI : UNE EVOLUTION A ANALYSER

Globalement, le nombre de bénéficiaires du RMI progresse de 8.76 % sur la région au cours des six premiers mois de l'année. Ces chiffres sont fortement contrastés : près de 7 % sur Paris, près de 8.9 % sur la petite couronne et plus de 10% en grande couronne. (En pourcentage, sur six mois, : 8.78 dans les Hauts-de-Seine, 9.04 dans la Seine-Saint-Denis, 8.66 dans le Val-de-Marne, 10.6 dans la Seine-et-Marne, 13.48 dans les Yvelines, 8.56 dans l'Essonne, et 10.01 dans le Val-d'Oise)

Cette évolution est largement supérieure à celle nationale (+ 6.5) et interroge par son ampleur.

Certes, elle peut s'expliquer par un effet provisoire lié aux changements de réglementation. En effet, les allocataires entrés au cours du premier trimestre 2004 du fait de la réforme de l'indemnisation du chômage étaient, pour la plupart, toujours présents dans le dispositif RMI à la fin du deuxième trimestre 2004 ; la convention UNEDIC rétablissant leurs droits à partir du 28 mai 2004 ne produit ses effets que progressivement.

Mais la croissance du RMI est aussi liée à la progression du chômage en Ile-de-France.

Il serait souhaitable d'analyser ces évolutions selon des critères plus fins (âge, sexe, situation antérieure au regard de l'emploi...) pour une meilleure compréhension : s'agit-il d'un accident de parcours ou d'une évolution chez certains publics ?

ECHOS

◇ OBSERVATOIRE DU LOGEMENT SOCIAL :

Contribuer à la compréhension d'un enjeu majeur pour l'Ile de France.

C'est l'objectif principal de cette structure partenariale, et le titre de son premier colloque - organisé à la Bibliothèque Nationale de France le 5 juillet 2004 en présence de M. LANDRIEU, Préfet de Région, et de M. LAURENT, Vice-Président du Conseil Régional.

Cela a déjà été dit dans ces colonnes, le logement social en Ile-de-France est un sujet complexe qui mérite un regard objectif : la crise du logement ne pourra être surmontée sans diagnostics fiables.

Depuis 2000, la Direction Régionale de l'Equipement, l'AORIF - l'Union Sociale pour l'Habitat, l'Association Régionale des Sociétés d'Economie Mixte, la Direction Régionale de la Caisse des Dépôts et Consignations et l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Ile-de-France, regroupés en Observatoire du Logement Social, tentent d'alimenter le débat.

Lors de ce colloque ont été présentés les résultats de trois études sur les occupants du parc HLM, sur les attributions dans le parc social francilien en 2002 et sur l'évolution du parc social. Ont ensuite fait part de leurs réactions MM DAMBRINE, Président de l'AORIF - Union Sociale pour l'Habitat d'Ile-de-France, LAFFOUCRIERE, Directeur Inter-Régional Ile-de-France de la Direction Régionale de la Caisse des Dépôts et Consignations, DESFORGE, Président de la Commission Ville, Habitat et Cadre de vie du Comité Economique et Social Régional et MERCADAL Vice-Président de la Commission Nationale du Débat Public interrogés par Mme MOUTARDE du Moniteur.

Dans leurs conclusions respectives, MM. LANDRIEU et LAURENT ont souligné la gravité de la situation de pénurie du logement en Ile-de-France et mis en avant la volonté partagée de relancer la production de logements sociaux et de créer un établissement public foncier régional.

◇ «REGARDS CROISES SUR LA GRANDE PRECARITE : Professionnels, bénévoles, comment mobiliser nos ressources et interroger nos pratiques ? ».

Ce fut le thème de réflexion d'une journée de réflexion du Service Social Départemental du département de Seine-et-Marne. Professionnels du service social départemental et bénévoles se sont retrouvés, le 29 juin dernier, à Dammarie-les-Lys, pour partager leurs expériences et réflexions sur leurs engagements respectifs dans la lutte contre l'exclusion.

Cette première initiative a regroupé 80 travailleurs sociaux et une vingtaine de bénévoles d'associations locales ayant des relations partenariales fortes avec les unités d'action sociale.

L'objectif était de présenter des actions innovantes réalisées grâce à la collaboration de ces deux catégories d'acteurs dans une même démarche : tenter d'apporter aide et soutien à des personnes qui traversent une période difficile en ne faisant pas « pour » mais « avec ».

L'exposé introductif présenté par une volontaire permanente et une militante de l'association ATD Quart Monde a développé cette démarche basée sur les potentialités des personnes. Travailleurs sociaux et bénévoles ont ensuite analysé, dans le cadre d'ateliers en s'appuyant sur des expériences concrètes, leurs pratiques respectives et les valeurs qui sous-tendent leur action. Ils ont pu travailler ensemble sur les facteurs de réussite d'une action commune, mais aussi sur les limites de leur intervention.

Qu'il s'agisse d'une épicerie sociale, d'un jardin d'insertion ou d'un accueil de jour, les deux modes d'approche sont complémentaires et bénéfiques pour les personnes lorsqu'ils reposent sur une bonne connaissance respective et sur le respect de l'action de l'autre. Professionnels et bénévoles sont investis tout autant dans le maintien que dans la reconstruction du lien social.

Un représentant de la M.I.P.E.S. et le Délégué régional de France Bénévolat ont participé aux échanges.

Une militante d'ATD Quart Monde a apporté une note de conclusion optimiste : un long chemin a été parcouru ces dernières années dans le regard porté sur les personnes en grande précarité.

◆ UNE JOURNÉE SUR LA PRÉVENTION DES EXPULSIONS

Organisée par la Fondation Abbé Pierre, la CGL et Droits d'Urgence le 18 octobre 2004, au Conseil Régional d'Ile de France, elle s'est fait l'écho des vécus face aux différents dispositifs législatifs, mais aussi de l'inquiétude face à une situation aggravée : en 2003, les assignations ont augmenté de 5% après deux années de stabilité, les commandements de quitter les lieux se sont stabilisés autour de 20 000, mais les décisions accordant le recours à la force publique, ainsi que des interventions effectives, ont connu une forte progression sur les trois dernières années.

Les acteurs ont souligné les difficultés des intéressés à résorber leur dette locative face à l'augmentation de leurs charges, aux accidents de la vie qui les affectent, et le lien à faire avec les questions de surendettement. La réflexion s'est portée sur la nécessité de poursuivre les efforts entrepris en matière de médiation et d'accompagnement social pour lutter contre les expulsions locatives, en prenant appui sur les expérimentations menées à Paris.

Enfin, le débat qui réunissait l'ensemble des acteurs (bailleurs, locataires, associations...) a débouché sur des propositions pour faire avancer cette question. Nous y reviendrons dans un prochain bulletin.

PUBLICATIONS ET ETUDES

► A PARIS, LES MENAGES LES PLUS AISES « VOISINS » DES PLUS MODESTES.

En 2001, les Parisiens déclarent des revenus parmi les plus élevés d'Ile-de-France et supérieurs à ceux des habitants des grandes villes. Ce niveau de revenu masque de fortes disparités au sein des arrondissements. Les écarts entre hauts et bas revenus se révèlent particulièrement importants dans les quartiers de la rive droite.

Insee Ile-de-France à la page n° 240 - août 2004 - par Marc Esponda (Atelier Parisien d'urbanisme), Corinne Martinez (Insee)http://www.insee.fr/fr/insee_regions/idf/rfc/docs/alapage240.pdf

► LES MENAGES FRANCILIENS CONSACRENT 1/4 DE LEUR BUDGET AU LOGEMENT.

En 2001, le ménage francilien a déboursé, en moyenne, 2 700 euros par mois pour acheter des biens et services, payer ses impôts et rembourser ses prêts. Son budget est supérieur de 27 % à la moyenne des ménages de province.

Disposant de revenus plus importants et occupant plus souvent des fonctions de cadres, les Franciliens dépensent davantage, notamment pour se loger, les loyers étant plus élevés dans la région.

Se loger en Ile-de-France coûte, en moyenne, 650 euros par mois, contre 400 euros pour la province. La région parisienne est la zone d'étude où la part du budget consacrée au logement est la plus importante. Les habitants de l'«Est» et du «Centre-Est» ont un comportement proche : 22 % de leurs dépenses sont consacrés à ce poste. Ce sont les ménages du «Bassin parisien» et du «Sud-Ouest» qui déboursent le moins pour se loger : 19 %.

INSEE Ile-de-France Faits et chiffres http://www.insee.fr/fr/insee_regions/idf/publi/Numero066.pdf

► EN ILE-DE-FRANCE, QUATRE ENTREPRISES SUR DIX SE CREENT A PARIS.

En 2003, le dynamisme des services aux entreprises a permis de créer 66 000 entreprises en Ile-de-France, plus qu'en 1997. 4 d'entre elles sur 10 sont localisées à Paris. Au 1^{er} semestre 2002, les créations pures ont généré 48 000 emplois, dont 27 000 salariés. Agés en moyenne de 39 ans et diplômés du supérieur pour 37 % d'entre eux (28 % en province), les créateurs franciliens démarrent plus d'une fois sur deux

leur projet avec moins de 8 000 € et moins de 10 clients. A peine un sur cinq fait appel aux aides à la création.

http://www.insee.fr/fr/insee_regions/idf/rfc/docs/alapage238.pdf

►DANS L'AGGLOMERATION PARISIENNE, UN SANS-DOMICILE SUR TROIS DECLARE AVOIR UN EMPLOI

Tel est le titre de l'« Insee à la page n° 241 »
http://www.insee.fr/fr/insee_regions/idf/rfc/docs/alapage241.pdf

Avoir une activité ne permet pas toujours de disposer d'un logement autonome. Dans l'agglomération parisienne, les sans-domicile déclarent aussi fréquemment occuper un emploi qu'en être privé : 35 % ont un emploi, 36 % sont au chômage. Dans les agglomérations de province, ils sont plus nombreux à ne pas travailler. Environ un sur dix déclare ne pas être autorisé à travailler du fait de son statut d'étranger et 8 % n'ont jamais eu d'emploi. Les 10 % restants sont retraités ou invalides. Ces résultats résultent d'une exploitation de l'enquête sans-domicile effectuée par l'INSEE en 2001 auprès des personnes fréquentant les dispositifs d'hébergement d'urgence ou les espaces de distribution de repas chauds.

L'enquête réalisée par la MIPES, la FNARS et la DRASSIF en 2003, conforte ces ordres de grandeurs mais ferait apparaître une proportion sensiblement plus faible de personnes déclarant avoir un emploi : soit une sur quatre en CHU, près de 40% en CHRS. Mais ceci peut s'expliquer outre des différences de champs, par une dégradation du marché du travail depuis 2001 qui affecterait sensiblement cette population.

PUBLICITE

Connaissez-vous l'Observateur des inégalités ?

Il rassemble des chercheurs et universitaires qui publient une lettre donnant des éléments d'analyse contact :
<http://www.inegalites.org/>

Vous trouverez le numéro 2 du bulletin Santé Mentale Précarité du Val de Marne "DE FILE EN FILS" téléchargeable sur le site de la DDASS, à l'adresse suivante :
<http://ile-de-france.sante.gouv.fr/dep94/index.htm>

Ce bulletin est aussi le vôtre. Merci de nous faire parvenir des informations ou articles faisant part de vos expériences ou initiatives.

Merci d'avance.

AGENDA DES PARTENAIRES DU RESEAU :

Les Rencontres « Santé, Inégalités, Ruptures Sociales en Ile-de-France » - SIRS IdF prendront la place des Séminaires des Cordeliers et se dérouleront de 14 h à 18 h au 27, rue de Chaligny - 75012 PARIS. Elles sont, comme toujours, ouvertes à tous, mais - cette fois - sous réserve de pré-inscription.

Leur objectif : aborder des thèmes transversaux et construire une réflexion commune à partir des connaissances et des expériences de chacun.

La première rencontre, le jeudi 4 novembre 2004, aura pour thème "Représentations de santé et construction des normes médicales". Tous les renseignements et le bulletin d'inscription sont sur le site <http://www.u444.jussieu.fr/sirs/cadreidf.htm> à la rubrique « Les Rencontres »

✓ L'Equipe d'Appui Santé Mentale et Exclusion Sociale du Centre hospitalier Sainte-Anne organise des forums à thèmes pour favoriser l'échange d'expériences et de pratiques pour développer le travail en réseau et décroïsonner le sanitaire et le social.

- "Itinéraire et trajectoire", se tiendra le 10 novembre de 9 h 30 à 12 h, à l'amphithéâtre Benjamin Ball ;

- "Intervention dans la rue", se tiendra le 8 décembre de 9 h 30 à 12 h, à l'amphithéâtre Raymond Garcin ;

au Centre hospitalier Sainte-Anne, 1, rue Cabanis, PARIS 14^{ème}. Pour en savoir plus : 01 45 65 87 95.

AGENDA DE LA MIPES :

► Information sur le dispositif d'accueil en direction des sans-domicile, en collaboration avec la FNARS IDF et le réseau Santé Mentale et Précarité : le mercredi 24 novembre matin à 9 h 30.

► Restitution de l'enquête « Une nuit donnée », réalisée en 2004, en collaboration avec la DRASSIF et la FNARS, auprès des personnes hébergées en CHRS et en CHU : le mardi 14 décembre de 9 h 30 à 12 h 30.

Ces rencontres publiques se tiendront salle Delouvrier, au Conseil Régional d'Ile-de-France, - 35, boulevard des Invalides - Paris 7°.

✓ Les rencontres « Etudes et Recherches »

Leur objectif : apporter un double regard sur une thématique en croisant restitutions de travaux de recherches et pratiques de terrain. La prochaine séance en projet (sous réserve de confirmation) :

« Les femmes en situation d'exclusion »
vendredi 21 janvier 2005 de 9 h 30 à 12 h 30
au Conseil Régional d'Ile-de-France,
salle Delouvrier - 35, boulevard des Invalides - Paris 7°